



© TOUFIK OULMI

GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Négociations, un travail au long cours

Pour résoudre les grands comme les petits problèmes de la société, la meilleure des voies éprouvées est la concertation et l'échange franc et sincère, dans le but de trouver des solutions partagées qui satisfassent toutes les parties. Qu'on l'appelle conciliation, arbitrage, ou négociation, ou dans le jargon moderne le dialogue social, ce processus est basé sur le respect mutuel, la confiance et la volonté d'aboutir.

Contrairement aux critiques entendues depuis 4 ans, l'écoute et la compréhension des situations individuelles et collectives, et la volonté d'améliorer les conditions de travail des agents a toujours été la manière dont l'équipe municipale appréhende ce dialogue social. Et il a permis en peu de temps d'améliorer beaucoup de problèmes rencontrés par le personnel municipal.

À la croisée des attentes de toutes les parties prenantes, la Municipalité est responsable d'un service public qui réponde aux besoins des habitants, du bien-être de ceux qui le rendent, mais aussi d'un budget communal qui se doit d'être équilibré.

Depuis notre prise de fonction en juillet 2020, nous avons résolu de nombreux problèmes sociaux laissés en attente par nos prédécesseurs : titularisations, avancements de grade, promotions interne, revalorisation du point d'indice, primes...

Encore récemment, nous avons conduit une négociation constructive avec une catégorie professionnelle d'agents municipaux dont le travail est essentiel.

Nous avons pris le temps de dialoguer avec les agents concernés, mais aussi

les usagers qui bénéficient de ces services publics. La solution trouvée permet de préserver les intérêts de chacun. C'est ainsi que nous continuerons, jusqu'au bout, à assurer la mission que les Choisyennes et les Choisyens nous ont confiée.

GRUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE DES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S

Armoires fibre vandalisées, coupure internet, et désengagement de l'État

Le déploiement de la fibre optique en France est un engagement pris par l'État, avec une gestion centralisée et une régulation assurée par l'ARCEP*. Les opérateurs de télécommunications privés ont été chargés du déploiement de cette infrastructure. Cependant, la réalité du terrain montre une situation préoccupante. Les armoires de raccordement sont la propriété des opérateurs, qui ont confié le raccordement des foyers à des sous-traitants. Ces derniers embauchent des techniciens payés au raccordement, souvent au détriment de la qualité du service.

Cette situation a entraîné des problèmes importants : de nombreux usagers se retrouvent coupés d'internet en pleine réunion ou conversation téléphonique, des étudiants sont privés d'accès à leurs supports de cours, et des citoyens ne peuvent effectuer leurs démarches administratives. Les délais pour résoudre ces pannes peuvent dépasser un mois, surtout

en cas de vandalisme, comme récemment observé dans la ville.

Alors que l'État pousse à la souscription à des offres fibre avec la fin programmée du réseau cuivre pour 2030, les opérateurs ne semblent pas motivés pour fibrer les dernières zones non couvertes, arguant d'un manque de rentabilité, même si 80% de la ville est déjà raccordée.

Parallèlement, l'État se désengage des services publics, réduisant les budgets, fermant les agences, et se cachant derrière une stratégie de digitalisation des services. Cette fermeture des services de proximité engendre des économies substantielles, non seulement sur le personnel, les loyers et les factures énergétiques, mais aussi sur des prestations non sollicitées par le public cible, souvent les personnes les plus vulnérables qui ne demandent pas leur dû faute d'accès à internet ou au matériel adéquat.

Face à ce désengagement, la Ville de Choisy-le-Roi prend des mesures pour soutenir ses citoyens. Nous les accompagnons dans leurs démarches et tentons de dialoguer avec SFR, l'opérateur d'infrastructure local, pour améliorer la situation. Nous avons présenté des propositions et attendons une réponse positive de SFR et de l'ARCEP. En attendant, des tarifs sociaux pour l'internet et la téléphonie existent pour aider les personnes les plus démunies, avec des forfaits à environ 15-16 euros pour l'internet. Nous restons déterminés à résoudre ces problèmes et à garantir un service de qualité à tous les citoyens.

*Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

**LES ÉLU.E-S DU GROUPE
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE.S**

UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Quid du dialogue social à Choisy ?

« Je ne dialogue pas un revolver sur la tempe ». Voilà les propos d'un maire accueillant les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), venues dialoguer avec lui sur leurs conditions de travail.

Rappelons qui sont ces personnels : ce sont celles (presque toujours des femmes) qui assistent les enseignants de maternelle dans l'accueil, les apprentissages, les moments de sieste et d'hygiène des élèves de 3 à 6 ans. Autant dire que leur rôle est essentiel dans nos écoles et qu'elles participent à la communauté éducative. Elles devraient à ce titre, être traitées avec le respect qui leur est dû.

Leurs revendications tout à fait légitimes concernent avant tout la reconnaissance de leur travail et la prise en compte des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien tant elles doivent pallier les absences et assurer une surcharge indéniable de travail.

Au lieu de les entendre, le maire les reçoit et pose en préalable l'arrêt de la grève mais c'est avant la grève qu'il faut se mettre

autour d'une table et donner suites aux engagements pris.

Pendant la grève on négocie c'est ainsi et Mr le Maire devrait garder en tête que le droit de grève est un droit constitutionnel qui ne tolère aucune exception.

Pourquoi faire preuve d'autant de mépris qui compromet la confiance entre les agents et la municipalité ? En juin une réunion prévoyait de se rencontrer à nouveau pour finaliser un accord au lieu de cela un protocole rédigé unilatéralement par la direction municipale est envoyé et imposé aux agents.

À l'heure où nous écrivons, aucun accord satisfaisant n'a pu être trouvé entre les agents et monsieur le maire qui continue à faire pression sur les agents pour que la grève cesse. Les parents d'élèves sont fortement mobilisés car ils comprennent parfaitement les enjeux du manque d'ATSEM auprès des enseignants pour accompagner leurs enfants dans l'acquisition de l'autonomie et des savoirs. Les salariées ont repris le travail dans l'intérêt des enfants le jeudi 19 septembre

jusqu'à un rendez-vous avec le maire le lundi 23. Nous espérons qu'elles seront entendues.

Cette grève de rentrée, si dommageable pour les enfants et toute la communauté scolaire pouvait être évitée si l'équipe municipale ne s'était pas enfermée dans le déni lorsque l'opposition s'inquiétait en février 2024 des postes vacants dans les personnels de service, les Atsem ou les animateurs. Gouverner, c'est prévoir et faire des choix. Le sous-effectif était prévu et constaté, l'ignorer était un choix de la municipalité. Dans cette affaire, ce sont nos enfants et nos écoles qui ont été méprisés.

LES ÉLUS DU GROUPE D'OPPOSITION UGCE